

Évènement proposé par l'ESTIA de Biarritz depuis 2007

# RÈGLEMENT 24H DE L'INNOVATION DE LA RÉUNION

9ème édition

### **CONTACTS**

Philippe LASSOEUR	Jean-Loïc MARGEOT	
DDF du Lycée Lislet Geoffroy	DDF du Lycée Bois d'Olive	
0692 09 60 06	0692 60 57 29	
philippe.lassoeur@ac-reunion.fr	jean-loic.margeot@ac-reunion.fr	
André BENECH	Fabrice de PEINDRAY	
DDF du Lycée Stella	DDF du Lycée Jean Joli	
0692 44 55 03	0692 40 14 31	
andre.benech@ac-reunion.fr	Fabrice.D-Ambelle-De-Peindra@ac-reunion.fr	
Sébastien DUFNERR		
DDF du Lycée Lacaze		
0692 23 72 55		
sebastien.dufnerr@ac-reunion.fr		

Créativité – Innovation Brainstorming – Gestion de projet – Entreprises – Ecoles – Valorisation



































## 9<sup>ème</sup> ÉDITION DE LA RÉUNION

#### × Article 1 : Généralités

La manifestation se déroulera sur un site unique, le MoCa à Montgaillard. Une ou plusieurs équipes représenteront leur établissement.

Des équipes composées d'étudiants, de lycéens et de collégiens ont 24h pour développer des solutions innovantes en réponse à des sujets proposés par des entreprises, des laboratoires, des créateurs locaux... Les participants présentent ensuite leurs résultats devant un jury en faisant un pitch de présentation de 3 minutes (support autorisé : diaporama, photos,...).

#### \* Article 2 : Le déroulement des 24h

Les trente premières minutes sont réservées à la présentation de l'ensemble de sujets.

- o Remarques générales :
  - Les participants ne sont pas autorisés à quitter le site durant toute la manifestation.
  - La logistique des repas du mercredi 9 novembre après midi au jeudi 10 novembre après midi est prise en charge par le comité organisateur.
  - Le repas du mercredi midi 9 novembre reste à la charge des participants.
  - Chaque participant devra apporter son ordinateur portable avec les logiciels dont il aura besoin. Une connexion WIFI pour accès internet sera disponible.
  - Chaque équipe aura à sa disposition 1 table et 6 chaises par équipe et un accès au réseau électrique.
  - Chaque équipe devra prévoir d'apporter un tableau blanc format paperboard et une rallonge de 10 mètres équipée des multiprises.
- o Conférences

Chaque équipe devra participer à 2 ou 3 conférences lors des 24 heures selon un planning établi.

Phase de repos

Une zone sécurisée en plein air au MoCa sera disponible pour implanter des tentes (tente individuelle, couchage et nécessaire de toilettes sont à la charge des participants)

Jury

A la fin des 24h de l'innovation, les équipes seront appelées pour faire leur pitch devant un des deux jurys et selon un planning établi.

## **×** Article 3 : Les sujets

Les sujets sont proposés par des professionnels locaux (chefs d'entreprises, chercheurs, entrepreneurs, enseignants, ...) en lien avec une problématique réelle de leur activité professionnelle.

Chaque sujet est associé à une personne référente qui assurera la liaison avec les équipes. Un mail et/ou un numéro de téléphone sera fourni au Copil. Cette personne référente s'engage à répondre aux questions des participants lors de la manifestation (excepté entre 20h et 8h), à les aider dans leurs travaux de recherche, les assister dans leur démarche.

## 9<sup>ème</sup> ÉDITION DE LA RÉUNION

Les sujets doivent être remis au plus tard au comité organisateur le 29 octobre 2022.

La liste des sujets restera confidentielle jusqu'au début de la manifestation.

### \* Article 4 : Les équipes participantes

- 1. Les équipes doivent être composées de 5 à 6 élèves.
- 2. Elles doivent respecter au minimum 3 des critères suivants :
  - Avoir 1 collégien,
  - Être mixte,
  - Avoir 1 post bac (BTS ou prépa ou école d'ingénieur),
  - o Avoir 1 lycéen.
- 3. Chaque participant devra avoir une assurance de Responsabilité Civile : à charge à l'établissement d'origine de le collecter les attestations et de les fournir au comité organisateur (Annexes 1 et 2).

Le comité organisateur informe que si les trois conditions précédentes ne sont pas respectées pour la totalité des membres constituants une équipe, l'équipe ne pourra pas participer à la manifestation.

De plus, pour les élèves mineurs, l'établissement d'origine doit faire compléter une autorisation parentale pour participer à cette manifestation en dehors des horaires de cours habituels. (voir annexe 2).

Afin de permettre l'exploitation des photos et vidéos prises pendant la manifestation, chaque participant s'engage à signer un droit à l'image. (Annexes 1 et 2)

Tous les documents devront être remis au COPIL à l'arrivée sur le site du Moca le mercredi 9 novembre.

#### **×** Article 5 : Les encadrants

Les enseignants qui assurent l'encadrement des équipes pendant les 24h ont un rôle de conseiller, d'aide technique et de motivateur.

Les enseignants ne doivent pas faire le travail à la place des élèves ni imposer une idée ou un choix. Leur aide se limite à orienter, à guider, à donner les informations nécessaires :

- scientifiques (par exemple : un phénomène physique rendant impossible une solution proposée),
- techniques (par exemple : un système existant similaire à la solution proposée)
- matérielles (par exemple : l'utilisation d'une fonction d'un logiciel)

Le rendu final doit être la production des élèves.

Cette année, un coach(e) étudiant de l'ESIROI ou de l'IUT sera attribué(e) à chaque équipe.

Les partenaires interviendront en tant que coach tournant sur l'ensemble des équipes.

Avant la manifestation, les coachs étudiants recevront une formation dispensée par **NEXA** et la **Technopole** sur les outils de créativité.

### \* Article 6 : Les résultats à rendre par les équipes

Les équipes participantes devront élaborer un scénario sous forme de pitch oral de 3 minutes. *Elles transmettront au COPIL leurs supports de présentations. Les fichiers devront être dans des formats standards.* 

A la fin de la prestation, l'équipe répondra aux questions du jury pendant 3 minutes maximum.

Toutes maquettes, dessins ou autres créations matérielles sont acceptées mais pas évaluées par le jury.

## 9<sup>ème</sup> ÉDITION DE LA RÉUNION

L'innovation présentée reste une idée, un concept. Le jury ne demande pas que ce concept soit en l'état réalisable. Elle doit rester dans l'ordre du concevable, mais ne pas être restreinte à des calculs scientifiques. L'objectif est de favoriser la créativité.

Les résultats présentés pour chaque sujet sont la propriété du poseur de sujet.

### **×** Article 7 : Les jurys

Pour réduire le temps d'évaluation des projets, le comité de pilotage a privilégié la mise en place de deux jurys.

Chaque jury désigne les 3 meilleures équipes. Les autres équipes ne sont pas classées.

L'équipe championne, sera l'une des deux classée première, après visionnage de leur prestation par l'ensemble des deux jurys.

Les 2 jurys seront composés de :

- Un ou plusieurs partenaires professionnels
- o Un membre représentant le Rectorat
- o Un membre du comité organisateur lié à l'innovation (Nexa, Technopole, ...)
- o Un enseignant d'une spécialité ou activité lié au développement durable
- o Un enseignant chercheur
- o ..

La composition des jurys sera élaborée par le comité organisateur.

#### × Article 8 : Les critères d'évaluation

Les jurys doivent respecter les critères d'évaluation suivants :

- L'aspect innovant de la solution proposée
- L'aspect faisabilité de la solution proposée
- o L'aspect écoresponsable de la solution proposée
- o La qualité de la présentation
- o La qualité de l'échange

Les critères sont proposés en Annexe 3.

#### × Article 9 : Le déroulement de la finale

Toutes les équipes peuvent assister aux présentations des autres équipes du même jury.

#### Liste des Annexes :

- Annexe 1 : Autorisation parentale et droit à l'image pour les mineurs
- Annexe 2 : Droit à l'image pour les majeurs
- Annexe 3 : Critères d'évaluation

## 9<sup>ème</sup> ÉDITION DE LA RÉUNION

#### **ANNEXE 1:**

### **AUTORISATION PARENTALE ET DROIT A L'IMAGE POUR LES PARTICIPANTS**

#### **AUTORISATION DES RESPONSABLES LÉGAUX**

Je soussigné(e)
En qualité de : Père / Mère / Tuteur / Parent exerçant le droit de garde
déclare sur l'honneur :
<ul> <li>avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard du mineur considéré</li> <li>être investi du droit de garde de la tutelle à l'égard du mineur considéré</li> </ul>
autorise l'élève : né(e) le /
en classe de : au lycée / à l'école / collège
à participer aux « 24h de l'Innovation de La Réunion » au Moca à St Denis
du mercredi 9 novembre 2022 à 7h30
au jeudi 10 novembre 2022 à 19h
l'élève restera toute la nuit sous la surveillance des enseignants de l'établissement (repas pris sur place le mercredi soir et jeudi midi).
Le départ de tous les participants se fera du lycée qui a inscrit les candidats. Les 24 heures se déroulent du mercredi 9 novembre à 11h au jeudi 10 novembre à 11h sur le site du Moca à St Denis.
Je donne l'autorisation à l'établissement scolaire, au comité organisateur ou aux entreprises partenaires à utiliser l'image de mon enfant lors de la manifestation dans le cadre de la promotion des 24h de l'Innovation de La Réunion.
Numéro de téléphone pour me joindre en cas d'urgence : 06 9
ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE :
ASSUREUR:
N°de police d'assurance :
Joindre l'attestation à cette autorisation
Fait à :
Le:

Signature du responsable légal Précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

## 9<sup>ÈME</sup> ÉDITION DE LA RÉUNION

#### **ANNEXE 2: DROIT A L'IMAGE POUR LES MAJEURS**

#### **AUTORISATION POUR L'UTILISATION DE L'IMAGE**

Né(e) le : / /
En classe de : au lycée / à l'école
Je déclare sur l'honneur
Participer aux « 24h de l'Innovation de La Réunion » au Moca à St Denis
du mercredi 9 novembre 2022 à 7h30
au jeudi 10 novembre 2022 à 19h
Je resterai toute la nuit sous la surveillance des enseignants de l'établissement (repas pris sur place le mercredi soir et jeudi midi).
Le départ de tous les participants se fera du lycée qui a inscrit les candidats. Les 24 heures se déroulent du mercredi 9 novembre à 11h au jeudi 10 novembre à 11h sur le site du Moca à St Denis.
Je donne l'autorisation à mon établissement, au comité organisateur ou aux entreprises partenaires à utiliser mon image lors de la manifestation dans le cadre de la promotion des 24h de l'Innovation de La Réunion.
Numéro de téléphone pour me joindre : 06 9
Nom et numéro de téléphone d'une personne à contacter en cas d'urgence :
Nom:
Numéro de téléphone portable : 06 9
ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE :
ASSUREUR:
N°de police d'assurance :
Joindre l'attestation à cette autorisation
Fait à :
Le:

Signature
Précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

## 9<sup>ème</sup> ÉDITION DE LA RÉUNION

### **ANNEXE 3: CRITÈRES D'ÉVALUATION**

Innovation	9 pts
Caractère innovant	6
0 : pas innovant – 3 : innovation incrémentale – 6 : innovation de rupture	8
Réponse à la problématique du sujet	3
Aspects scientifiques et techniques	4 pts
Notions solides et documentées	2
Faisabilité technico-économique	2
Qualité de l'exposé	4 pts
Exposé structuré, clair et pertinent (respect du temps)	2
Réponse aux questions	2
Eco-responsabilité	3 pts
Concept qui répond au développement durable	3
	20